

Rapport de la directrice générale



Rapport annuel du directeur
Coopérative AvenueNB Ltée
Exercice terminé le 31 mars 2023

Chers membres et partenaires de la coopérative avenueNB,

J'ai l'honneur de vous présenter le premier rapport annuel de la directrice générale de la Coopérative avenueNB Ltée pour l'exercice clos le 31 mars 2023. Ce rapport décrit le rendement, les réalisations et les perspectives d'avenir de la coopérative alors que nous nous efforçons de servir nos organismes membres et d'éliminer les barrières à l'emploi pour les personnes ayant un handicap dans la province du Nouveau-Brunswick.

APERÇU DE L'ORGANISATION

Coopérative avenueNB Ltée a été constituée en avril 2022 à la suite de la recommandation faite par tous les membres de repenser le modèle de prestation des services d'emploi pour les personnes ayant un handicap de la province. La coopérative a été établie en tant que plateforme de collaboration pour unir les agences membres, leur permettant d'offrir des services d'emploi et du soutien aux personnes ayant un handicap afin qu'elles se connectent au marché du travail.

ACTIVITÉS FINANCIÈRES :

- 1. Audit :** Le premier audit financier est en cours et sera partagé avec les membres dès qu'il sera terminé.
- 2. Remise des fonds :** Au cours de son année inaugurale, la coopérative avenueNB a assuré un transfert en douceur de l'administration du contrat et a réduit le travail administratif en traitant les paiements en seulement deux versements annuels.
- 3. Révision des salaires :** Nous sommes également fiers de partager notre succès dans la mise en œuvre d'une nouvelle échelle salariale pour les conseillers et conseillères en emploi dans les organisations membres. Ce résultat a été obtenu grâce à un processus de consultation et de collaboration avec des experts en ressources humaines. Une analyse des données du marché et des références internes a permis d'élaborer une structure salariale qui reflète les normes de l'industrie. La mise en œuvre de ce nouveau barème permet aux agences membres d'attirer et de retenir des professionnels hautement qualifiés dans le domaine. Cette réalisation renforce notre engagement à fournir des services d'emploi exceptionnels aux personnes ayant un handicap, car nous reconnaissons le rôle essentiel que joue le personnel dévoué dans la réalisation de la mission de notre coopérative.

FAITS SAILLANTS OPÉRATIONNELS :

Au cours de l'année, nous nous sommes concentrés sur le développement de processus efficaces, sur l'établissement de cadres opérationnels, sur l'établissement de

relations avec les agences membres et sur la mise en place des bases d'une croissance future. Voici quelques points forts:

1. Recrutement du personnel : J'ai remplacé notre directeur intérimaire en août, prêt à entrer dans le feu de l'action grâce à mon expérience antérieure dans le développement de la coopérative. Nous avons réussi à intégrer de nouveaux employés qui partagent notre passion et sont dévoués à notre mission et à notre vision. L'équipe a rapidement compris l'historique et le contexte de l'organisation et a travaillé avec diligence pour fournir un service exceptionnel à nos précieux membres.

2. Soumission de proposition: la Coopérative avenueNB a simplifié le processus de soumission de propositions annuelles et d'établissements des objectifs. Ce processus a été très bien accueilli par les agences membres et nous continuerons à le perfectionner.

3. Présence sur le web : Nous avons développé un site web d'information pour répondre au besoin immédiat de fournir au public des informations essentielles sur notre organisation. Ce premier site sert à accroître notre visibilité pendant que nous continuons à travailler à la création d'une ressource plus complète qui s'adressera aux employeurs, aux personnes ayant un handicap et au public en général.

4. Engagement des parties prenantes : Nous avons entamé un processus d'engagement progressif auprès de diverses parties prenantes, partenaires gouvernementaux et partenaires afin de sensibiliser à la mission de notre coopérative et de favoriser la collaboration. En développant des partenariats stratégiques, nous avons cherché à améliorer le paysage de l'emploi pour les personnes ayant un handicap. Notre modèle novateur de prestation de services a suscité un vif intérêt de la part du gouvernement du Nouveau-Brunswick, ainsi que d'autres administrations provinciales, internationales et organisations provinciales à but non lucratif. Son approche unique a attiré l'attention en raison de son efficacité et de son potentiel d'impact positif. Nous restons déterminés à partager notre histoire et à tirer activement parti du réseau en expansion que nous avons cultivé. En partageant nos expériences, nos points de vue et nos réussites, nous pouvons à la fois contribuer au savoir collectif et à la collaboration au sein de notre réseau et en bénéficier.

PERSPECTIVES

Alors que nous allons de l'avant, la coopérative avenueNB est positionnée pour une croissance et un impact continus au cours de l'année à venir. Nos principaux domaines d'intervention sont les suivants

1. Plan stratégique et opérationnel : Le conseil d'administration est en train d'élaborer un plan stratégique complet qui servira de cadre d'orientation pour nos activités au cours des mois et des années à venir. Ce plan stratégique décrira nos principaux objectifs, priorités et initiatives, ce qui nous permettra d'aligner nos efforts et nos ressources sur la réalisation de notre vision à long terme. En élaborant une feuille de route claire, nous visons à améliorer notre efficacité, à nous adapter à l'évolution des

besoins et à maximiser notre impact en soutenant la prestation de services d'emploi pour les personnes ayant un handicap.

2. Soutien aux agences membres : Nous continuerons à fournir un soutien et des ressources à nos agences membres. En renforçant notre réseau de collaboration, en partageant les meilleures pratiques et en promouvant l'échange de connaissances, nous visons à améliorer la capacité de nos agences membres à servir efficacement les personnes ayant un handicap. Nous continuerons à développer et à améliorer les ressources, les outils et les systèmes pour votre usage quotidien. Nous coordonnerons la formation et le développement professionnel pour répondre à vos besoins.

3. Expansion du programme : Nous avons le plaisir d'annoncer que les recommandations proposées par les sous-groupes de travail ont été approuvées par le Conseil d'administration. Notre rôle consistera à mettre en œuvre ces recommandations, qui comprennent la mise en place de nouveaux services tels que le pool de job coaches, les services aux employeurs, les développeurs d'emploi et les services mobiles. Ces initiatives visent à améliorer nos offres de services et à soutenir davantage notre mission qui consiste à fournir des services d'emploi complets aux personnes ayant un handicap.

Nous étudierons les possibilités d'élargir notre portefeuille de services pour l'emploi. En identifiant les nouveaux besoins, en développant des programmes innovants et en forgeant des partenariats stratégiques, nous cherchons à répondre aux défis et aux demandes en constante évolution du paysage de l'emploi pour les personnes ayant un handicap.

CONCLUSION

En conclusion, je tiens à remercier chaleureusement nos agences membres et nos partenaires pour leur soutien tout au long de notre année inaugurale. Nous reconnaissons avoir rencontré quelques défis et maux de croissance en cours de route, mais notre capacité de résilience, de flexibilité et d'adaptation a joué un rôle déterminant dans notre succès. C'est avec enthousiasme que j'envisage les nombreuses possibilités qui s'offrent à nous. Ensemble, nous continuerons à avoir un impact significatif et à créer un avenir meilleur pour les personnes ayant un handicap de notre province. Je vous remercie une fois de plus pour votre engagement.